



L'Education change le monde

## Classes Solidaires

*1 groupe de jeunes en Europe parraine une classe en Afrique*



*En 2003, une classe togolaise suivie par une classe de Dijon a mis en place une activité de fabrication et de vente de savon au profit de son école.*

Une classe solidaire, c'est :

- ? **Un geste de solidarité** ouvrant sur la découverte d'autres cultures et permettant de contribuer au financement d'activités de développement par l'éducation ;
- ? **Un support pédagogique** pour comprendre les enjeux du développement et de la solidarité internationale ;
- ? **Un projet pédagogique** qui permet, sur une année scolaire, de traiter de notions abordées dans les programmes scolaires. Qu'il s'agisse de cours d'éducation civique, de géographie, de français mais aussi de sciences ou encore d'arts plastiques les enseignants peuvent ainsi amener les élèves à découvrir un pays tout au long d'une l'année scolaire.
- ? **Trois correspondances** en français dans l'année entre jeunes et un échange entre les enseignants d'Europe et d'Afrique.

*« Un des trois thèmes centraux du programme d'éducation civique de 5<sup>me</sup> est la solidarité. Comment faire comprendre à de jeunes adolescents l'importance d'une telle notion sinon en agissant ? » note une enseignante de l'Yonne qui parraine une classe avec la sienne.*



Le parrainage « Classes Solidaires » permet de « changer son regard sur les autres » et « de fédérer les élèves autour d'un projet pour l'année scolaire entière ».

L'élève est amené à construire un projet pour d'autres (les élèves de la classe qu'il parraine) et avec d'autres (ses camarades de classe).

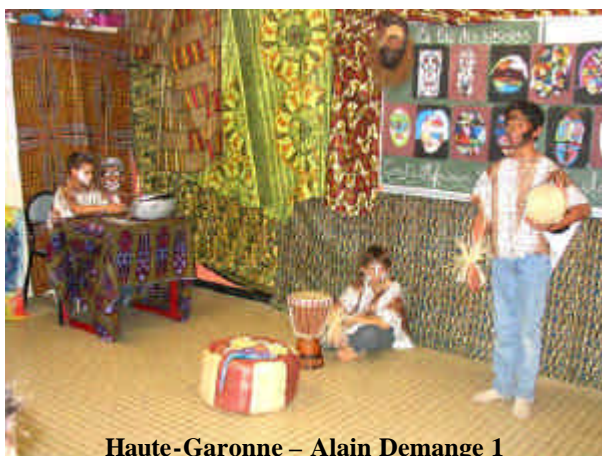
**A travers trois correspondances**, il permet aux enfants d'ici (du primaire, du collège) et de là-bas (au Bénin, Togo, Sénégal) d'échanger et de « prendre conscience des autres et des différences ». Les correspondances sont envoyées en octobre, février et avril et la classe africaine y répond en décembre, mars et mai. Un calendrier de thématiques de correspondance est envoyé avec le dossier de parrainage. Ces échanges peuvent être complétés par une rencontre avec des bénévoles de l'association et un débat avec les enfants, autour d'un film par exemple.

**Ce parrainage est aussi le moyen de stimuler des projets qui très concrètement permettent d'améliorer l'environnement scolaire des élèves.**

**En Afrique** : il peut s'agir de la mise en place d'une bibliothèque d'école, de la création d'un centre d'activités pour les plus jeunes ou encore du financement d'une sortie pédagogique. Une classe parrainée développe ainsi parfois de petites activités génératrices de revenus : poulailler ou jardin potager, fabrication de savon... La vente de ces produits sert alors à l'achat d'équipement pédagogique, sportif... Ainsi, c'est toute l'école qui bénéficie de la solidarité des écoliers et parrains européens.

**En Europe, pour financer les 200 euros annuels de leur parrainage, les élèves avec l'appui de leur(s) professeur(s) mettent en oeuvre des actions très diverses** : certains réalisent et vendent des calendriers ou des cartes de vœux, d'autres un journal de classe qu'ils vendent autour d'eux, d'autres encore peuvent monter et jouer une pièce de théâtre...

*Autant de projets qui favorisent le travail d'équipe et développent l'esprit de coopération !*



Haute-Garonne – Alain Demange 1

*Avec 20 euros par mois, on ne fait pas la même chose en Inde, au Togo ou en Haïti. Dans le strict respect des valeurs de solidarité et d'équité inscrites dans sa charte, Aide et Action met en commun les ressources de parrainage.*

*C'est ce qui a permis en 2005 à ses 61 000 parrains et donateurs de soutenir plus de 2 millions d'enfants, tout en laissant chaque parrain et chaque classe libre de sa contribution (à partir de 20 euros par mois, 200 euros par an dans le cas des parrainages "Classe Solidaire").*

# Vous souhaitez vous engager dans un projet "Classes Solidaires" ?

Nous vous invitons à compléter le bulletin de demande de parrainage ci-dessous en nous précisant le pays dans lequel vous souhaitez parrainer et en nous présentant votre projet pédagogique. Nous vous demandons de nous le renvoyer **entre le 1er juillet et le 27 septembre 2007** accompagné d'un premier chèque de 20 euros, gage de votre engagement, qui ne sera débité qu'à l'envoi de votre dossier de parrainage.

Devant le nombre de demandes, notre association effectue une sélection à partir de l'intérêt pédagogique que présente votre projet, nous vous informerons de l'attribution, ou non, d'un dossier "Classes Solidaires".

Les classes participantes recevront un courrier de confirmation avec des magazines de l'association et les coordonnées de l'équipe bénévole la plus proche de chez elles. Elles pourront alors commencer le projet "Classes Solidaires" par une présentation aux élèves de la situation de l'éducation dans le monde et du travail de l'association en général avant de recevoir leur dossier de parrainage **début octobre**. N'hésitez pas à commander la mallette pédagogique pour aller plus loin !

Les classes auxquelles nous n'aurons pu attribuer de dossiers en seront informées au plus tard le **2 octobre 2007** par un courrier. Le chèque de 20 euros sera alors retourné avec ce courrier ainsi que des magazines de l'association et les coordonnées de l'équipe bénévole la plus proche de chez elles qui sont à votre disposition pour vous appuyer.

Nous espérons vivement être en mesure d'honorer toutes vos demandes de parrainage. N'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition pour répondre à vos questions !

Aide et Action  
Partenariats jeunesse  
53, bd de Charonne 75545 Paris Cedex 11  
01 55 25 70 23  
[mobilisation.jeunesse@aide-et-action.org](mailto:mobilisation.jeunesse@aide-et-action.org)  
[www.aide-et-action.org](http://www.aide-et-action.org)











# La charte d'Aide et Action

## L'éducation change le monde

**NOUS AGISSONS POUR UN MONDE OÙ LA DIGNITÉ EST ASSURÉE POUR TOUTES ET TOUS, GRÂCE À L'ÉDUCATION, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN.**

**NOTRE ENGAGEMENT ET NOS ACTIONS SONT FONDÉS, AVANT TOUT, SUR LES VALEURS DE LIBERTÉ, RESPECT, SOLIDARITÉ, ÉQUITÉ, INTÉGRITÉ.**

Libres de toutes attaches politiques et religieuses, nous nous engageons à :

-  **AGIR** pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous, particulièrement des enfants, avenir de l'humanité.
-  **SENSIBILISER**, mobiliser et influencer pour que l'éducation soit un engagement mondial.
-  **ACCOMPAGNER** les populations, maîtres d'œuvre de leurs projets éducatifs.
-  **PROMOUVOIR** une éducation ouverte sur le monde, sa diversité et ses cultures.
-  **DÉVELOPPER** le principe de solidarité et d'échange entre les cultures grâce au lien du parrainage.
-  **GARANTIR** la transparence de nos actions et de l'utilisation de nos ressources.

La charte d'Aide et Action constitue la raison d'être de l'Association, partagée par tous ses membres. Elle garantit son unité et sa cohérence. Ses valeurs et ses principes sont acceptés par tous ses partenaires.